



comment obtenir des informations dans un litige familial

Par **jpsgris**, le **22/03/2011** à **01:39**

Bonjour,

Dans le contexte d'une succession familiale difficile le Notaire en charge de la succession a fait plusieurs fautes dans les comptes. Des cousins ont pris un autre Notaire pour les aider et m'affirment qu'il a décidé d'attaquer en leurs noms le dit Notaire pour fautes professionnelles. Comment doit il proceder? Mais je n'ai pas la preuve de ses actions. Le probleme est que cela aurait été entrepris il y a plus de 8 mois et depuis il est impossible de savoir concrètement ce qu'il en est advenu de son 'attaque' ni de ses actions. Les explications de ces cousins à ce sujet sont très évasives et contradictoires. Aussi comment faire pour obtenir des infos concrètes et sûres sur les éventuelles avancées et les tenants, savoir si un Avocat a été effectivement saisi et savoir ce qu'il a effectivement entrepris...etc. Dans cette situation quels sont mes droits en tant qu'héritier pour pouvoir le savoir? Un conseiller juridique pourrait il obtenir ces données ? Pour attaquer un Notaire la constitution d'un Avocat est obligatoire, par qui ? Quelles sont les étapes, procédures et 'délais'?
En vous remerciant par avance de vos précieux conseils.